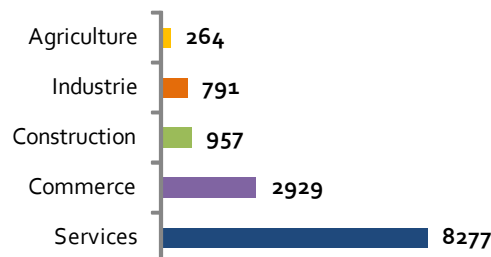


3 décembre 2009

Les établissements sur Caen la mer

- L'économie sur Caen la mer est essentiellement tertiaire, avec 63% des établissements qui exercent leur activité dans les services et 22% dans le commerce.
- A Caen la mer, 87% des établissements sont des Très Petites Entreprises (TPE) de moins de 10 salariés contre 92% en France. On compte 395 établissements de plus de 50 salariés sur l'agglomération, soit 3% des établissements.

Etablissements par secteur d'activité en 2008



Source : INSEE - SIRENE - Champs marchand et non marchand - Traitement Synergia

La création d'entreprise en 2008

	Caen la mer		Taux de création *	
	Nombre	Part	Caen la mer	France
Industrie	78	5,7%	9,9%	8,4%
Construction	154	11,3%	16,1%	13,9%
Commerce	380	27,8%	13%	11,7%
Services	755	55,2%	11%	10,8%
TOTAL	1367	100%	11,8%	11,2%

Source : INSEE - SIRENE - Champ marchand non agricole, Traitement Synergia

* Taux de création : nombre de créations d'établissements en 2008 / stock d'établissements au 1er janvier 2008

- Après une progression de 16% entre 2006 et 2007, les créations d'établissements ralentissent à Caen la mer entre 2007 et 2008 : 28 créations d'établissements supplémentaires, soit +2,1% (+1,4% en France).
- 55% des créations de Caen la mer concernent le secteur des services.
- En 2006, à Caen la mer, 56% des entreprises créées 5 ans plus tôt exercent toujours leur activité.

- Durant les 3 premiers trimestres de 2009, les créations d'entreprises progressent fortement : **+80% en Basse-Normandie** au regard des 9 premiers mois de 2008 (contre +65% en France), soit la **3ème région française** en terme de progression. Près de 60% des créations du 1er semestre concernent des « auto-entrepreneurs ».

Le régime d'auto-entrepreneur

Depuis le 1er janvier 2009, le nouveau régime d'auto-entrepreneur, créé par la Loi de Modernisation de l'Economie (LME), permet d'exercer une petite activité professionnelle indépendante très facilement, de façon régulière ou ponctuelle, et en minimisant les coûts administratifs.

L'auto-entrepreneur est avant tout un entrepreneur individuel, inscrit comme tel auprès du Registre national des entreprises (RNE), mais bénéficiant de nombreuses mesures simplificatrices (dispense d'immatriculation, paiement des cotisations sociales selon les modalités du nouveau régime "micro-social", application du régime fiscal de la micro-entreprise et de la franchise de TVA, Option possible pour le paiement de l'impôt sur le revenu par prélèvement libératoire).

Dans ce numéro :

Les établissements sur Caen la mer	1
La création d'entreprises	1
Le statut d'auto-entrepreneur	1
Les étapes de la création d'entreprises	2
Le portail régional de la création d'entreprises	2
L'émergence et l'amorçage de projet	2
L'outil Balise	2
La concrétisation du projet	3
Le financement du projet	3
L'installation et les premiers mois	4
Les projets innovants	4
Les projets en économie sociale et solidaire	4
Contacts	4



Les étapes de la création d'entreprise

1. Se sensibiliser
2. Faire émerger son projet
3. Etre en phase avec son projet
4. Concrétiser son projet
5. Trouver des financements
6. Installer son entreprise
7. Les premiers mois d'activité

Source : Site « Entreprendre en Basse-Normandie »

Le portail régional sur la création d'entreprise :

<http://www.entreprendre-basse-normandie.fr/>

Piloté et financé par la Région, le site « Entreprendre en Basse-Normandie » est un projet partenarial. Il est en effet né de la volonté commune à l'ensemble des acteurs du réseau de la création-reprise de dynamiser la création-reprise d'entreprise en Basse-Normandie en améliorant l'accompagnement des porteurs de projet par une meilleure lisibilité et visibilité de l'offre régionale et du parcours à suivre.

Il propose notamment :

- ✓ les étapes clés pour créer ou reprendre une entreprise ;
- ✓ des informations méthodologiques pour se former ;
- ✓ un service d'orientation, des informations utiles pour s'orienter vers les organismes conseils à proximité ;
- ✓ des actualités sur des manifestations régionales, départementales et locales,
- ✓ des dossiers thématiques, des témoignages de créateurs et de repreneurs d'entreprises

1. et 2. L'émergence et l'amorçage de projet

L'émergence et l'amorçage de projets sont 2 phases qui se situent en amont du processus de création ou de reprise d'activité ou d'entreprise.

Cette première phase d'**émergence** consiste à amener les personnes à intégrer dans leur démarche personnelle ou professionnelle la possibilité de créer une activité économique. Sur notre territoire, le dispositif CitésLab de la MIFE, service d'accueil de proximité, a pour mission de favoriser la création d'activité sur les quartiers prioritaires. Il permet de proposer l'idée de la création d'entreprises comme une alternative possible à l'emploi salarié. Sur l'agglomération Caen La Mer, la MIFE a mis en place 6 permanences Cités Lab : 5 à Caen (Calvaire St Pierre, Chemin Vert, Grâce de Dieu, Guérinière, Pierre Heuzé) et 2 sur la ville d'Hérouville St Clair (au CIDEME et au Pôle de Cohésion Sociale). Les chefs de projets CitésLab mènent donc régulièrement sur ces territoires des actions de sensibilisation afin d'éveiller l'intérêt des habitants et des partenaires à la création d'activité et de détecter les porteurs de projets potentiels. Outre son rôle d'émergence et de détection, CitésLab informe, oriente, sécurise les porteurs d'idées. Ce service facilite la mise en relation de ces porteurs avec les professionnels de l'accompagnement et du financement de la création.

La seconde phase, l'**amorçage de projet**, permet au porteur de clarifier et de formaliser son idée de création. Le service BALISE de la MIFE propose un accompagnement individualisé ouvert à tous lors de rendez-vous gratuits. BALISE permet aux porteurs d'idée d'enrichir et de formaliser leur projet de création d'activité. Les conseillers BALISE accompagnent, orientent et aiguillent les porteurs vers l'information et les partenaires les plus adaptés.

L'outil BALISE®

Balise® est un dispositif intervenant en amont du processus de création d'entreprise. Il s'adresse aux personnes qui n'ont pas de projet de création d'entreprise ou d'activité formalisé. Le travail avec les publics consiste alors à formaliser les projets de création d'entreprise ou d'activité. La méthode proposée avec Balise® est celle de la « pédagogie de l'exemple ». C'est à partir d'exemples concrets de création d'entreprises et d'appuis mobilisables que le projet de création va être formulé.

Balise propose un ensemble d'outils :

- Une base de données qui contient : 700 parcours d'entrepreneurs ("fiches initiatives") décrivant des exemples d'expériences de création d'entreprises déjà réalisées, plus de 400 fiches techniques d'information sur les réseaux d'accompagnement, les mesures, fondations, subventions, aides financières, bourses, concours, prix, destinés aux porteurs de projet ; 40 petits guides pour entreprendre (appelés "Pistes balisées") décrivant un "mode d'emploi" des expériences qui ont réussi.
- Une trentaine de films : des portraits de créateurs d'entreprise.
- Et enfin, des conseils pour se lancer.

3.4 . La concrétisation du projet

- C'est à cette étape que le projet va s'affiner au travers notamment de :
 - la **réalisation de l'étude de marché**, et plus largement l'analyse de la faisabilité commerciale du projet,
 - l'**établissement des prévisions financières** consistant à traduire, en termes financiers, tous les éléments réunis au cours des étapes précédentes et à vérifier la viabilité de son entreprise en projetant ces éléments sur une période pertinente et suffisamment lisible : 3 ans.
 - le **choix du statut juridique** de l'entreprise, celui-ci visant à adapter au projet de création d'entreprise, un cadre juridique qui lui permettra de voir le jour en toute légalité. Que l'activité soit industrielle, commerciale, artisanale ou libérale, il faut choisir le régime juridique le mieux adapté : création d'une société ou immatriculation en tant qu'entrepreneur individuel.

Différents acteurs interviennent pour accompagner les porteurs de projets :

- Les organismes consulaires (la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen et la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Calvados) accompagnent les entreprises, de la création à la transmission ;
- La Boutique de Gestion informe et accompagne les créateurs d'entreprise dans leur projet.
- Synergia accompagne de son côté les créations d'entreprises innovantes.

Les **incubateurs**, parfois également appelés **pouponnières ou couveuses**, ont pour mission de détecter, accueillir et accompagner les projets de création d'entreprises innovantes. Sur l'agglomération, il en existe 2 :

- Normandie Incubation, incubateur régional ;
- Normandie Pionnières, dédié aux femmes créatrices d'entreprises innovantes.

NACRE 1ère étape accompagne les porteurs dans le montage de projet.

NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et Reprise d'Entreprise)

Le dispositif NACRE, destiné aux demandeurs d'emploi indemnisés et les bénéficiaires de minima sociaux, instaure la notion de parcours, structuré en 3 phases :

1ère phase : aide au montage du projet ;
2ème phase : structuration financière et d'intermédiation bancaire (avec accord possible d'un prêt à taux zéro NACRE et d'un prêt complémentaire) ;
3ème phase : appui au démarrage et au développement (jusqu'à 3 ans après création).

Des organismes labellisés accompagnent le parcours du créateur.

Exemple : prêt d'honneur Calvados Création

Calvados Création peut accorder des prêts à taux zéro sans garantie, de 3 000 € à 30 000€ et compris entre 2 et 5 ans. Le prêt d'honneur n'est accordé que comme compléments d'apports personnels. L'objectif est de jouer un effet levier par rapport à l'obtention des crédits bancaires.

5. Le financement du projet

Types de financements	Sources de financements
Epargne personnel	Porteur(s) de projets
Aides ou subventions à la personne	<ul style="list-style-type: none"> ■ NACRE ; ■ Les collectivités locales ; ■ Les fondations
Prêt d'honneur, c'est à dire sans garanties, et crédit solidaire	<ul style="list-style-type: none"> ■ Calvados Création ■ L'ADIE ■ Basse-Normandie Active ■ Les collectivités locales,...
Prêt bancaire personnel	Certaines banques commerciales
Participation dans le capital	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organismes de capital risque ■ Clubs d'investisseurs, ■ Cigale ■ Sociétés de reconversion, ■ Investisseurs individuels, ■ Associations Love Money pour l'Emploi,...
Primes, subventions à l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'Etat ■ Les collectivités locales
Prêts à moyen/ long terme à l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les établissements de crédit (banques) ■ Les sociétés de reconversion (prêt sans garantie : le PCE) ■ Basse –Normandie Active (garantie d'emprunt bancaire)
Crédit bail	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les banques ■ Les organismes spécialisés

Source : Site « Entreprendre en Basse-Normandie »

6. et 7. L'installation et les premiers mois d'activité

Les organismes consulaires (la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen et la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Calvados) assurent un suivi post création. NACRE 3ème étape apporte également un soutien au démarrage de l'activité.

Les pépinières d'entreprises assurent en règle générale un hébergement, un accompagnement et des services aux nouveaux entrepreneurs. Elles leur apportent un soutien technique et financier, des conseils et des services, afin d'optimiser le taux de réussite des entreprises nouvelles. Il en existe plusieurs sur le territoire de Caen la mer :

- Emergence, pépinière à Caen ;
- L'Iliade, pépinière tertiaire à Hérouville Saint-Clair ;
- Odyssée, pépinière et hôtel d'entreprises de la ville d'Hérouville-Saint-Clair ;
- Convergence, hôtel d'activité de la ville de Caen.

Depuis octobre 2008, 2 nouvelles structures, gérées par Synergia, sont ouvertes sur l'agglomération :

- Norlanda, Pépinière et Hôtel d'entreprises nautiques
- Plug N' Work, Pépinière et Hôtel d'entreprises technologiques et innovantes.

Les projets innovants

Synergia accompagne la création d'entreprises innovantes, de l'idée à la réalisation du projet, et accélère le développement d'entreprises existantes par un soutien marqué à toute initiative novatrice.

Synergia organise la 10ème édition du Concours des Entreprises de l'Innovation, qui favorise la détection de nouveaux projets d'entreprises et sensibilise de futurs porteurs de projets à la création d'activités innovantes.

Les projets en économie sociale et solidaire

Le champ de l'économie sociale et solidaire renvoie à un ensemble d'acteurs et d'activités ayant en commun "la volonté de mettre l'homme au cœur de l'économie" dans une perspective de développement durable. Ces projets combinent 3 dimensions essentielles : un projet économique, une finalité sociale et une gouvernance éthique. Quatre grandes familles définissent les statuts de l'économie sociale : associations, coopératives, mutuelles et fondations. La CRESS se fait relais vers des accompagnateurs ou financeurs adaptés aux besoins du projet et répondant à un contexte spécifique, quelque soit l'étape dans le projet du créateur.

Tout au long de son parcours, le porteur de projet peut s'orienter :

- Pour l'émergence de projet vers : L'ARDES, la MIFE, AE14, S3A, l'AFIP ;
- dans l'aide au montage vers : L'ARDES et l'AFIP (projets collectifs), AE14, CRDVA 14 et S3A (projets associatifs), l'URSCOP (coopératives), UREI et COORACE (insertion) ;
- dans le financement vers : Basse Normandie Active, concours Crédit coopératif, Créavenir, Fondation Macif, des appels à projet de collectivités...
- dans le test vers : Créacoop 14 (Coopérative d'activité et d'emploi).

Source : Site de la CRESS de Basse-Normandie

Pour plus d'informations sur la création / reprise d'entreprise, vous pouvez contacter :

▪ **Chambre de Commerce et d'industrie de Caen :**
1 rue René Cassin Saint Contest - 14911 CAEN cedex 9 -
Tél : 02.31.54.55.63—Email : creation@caen.cci.fr

▪ **Chambre de Métiers et de l'Artisanat :**
2 Rue Claude Bloch, 14 000 CAEN
Tél : 02.31.53.25.10 - Email : de@cm-caen.fr

▪ **Boutique de Gestion :**
1 place Saint Clair 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
Tél : 02.31.54.58.58 - Email : contact@bg-bn.com

▪ **MIFE (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi) :**
Au CIDEME, 1 Place de l'Europe, 14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR
Tél : 02.31.95.33.44.—Email : mife.balise@wanadoo.fr

▪ **Calvados Création :**
Maison des Entreprises, 1, rue René Cassin
14911 Saint Contest Cedex 9 Tél : 02.31.54.55.76 -
Email : contact@calvados.creation.fr

▪ **Basse-Normandie Active**
12 rue Alfred Kastler 14 000 CAEN - Bâtiment UNICENTRE
Tel : 02 31 06 16 36—Email : contact@bna.asso.fr

▪ **Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Basse-Normandie (CRESS) :**
12 rue Alfred Kastler 14 000 CAEN -
Tél : 02.31.06.09.23—Email : info@cress-bn.org

▪ **Synergia :**
Campus Effiscience, Bâtiment D, 2 rue Jean Perrin
14460 Colombelles
Tél : 02.31.46.73.73 - Email : contact@synergia.fr

▪ **ADIE**
Parc d'activités Porte Sud—16 Rue Alfred Nobel -14123 IFS 14
Tél : 0800 800 566

▪ **Pôle Emploi :**
Tél : 39 49 / www.pole-emploi.fr

▪ **Sites internet :**
✓ www.entreprendre-basse-normandie.fr
✓ www.apce.com